



Idées directrices du Secours d'hiver

Secours de printemps
Secours d'été
Secours d'automne
Secours d'hiver



En Suisse, la précarité est peu visible et
ne connaît pas de saisons.



Nos objectifs

Nous luttons contre la pauvreté en Suisse et avons en particulier pour objectif de contribuer à en atténuer les répercussions. Nous souhaitons contribuer à soulager efficacement la situation des personnes à faible budget et apporter des aides directes pour résoudre les situations d'urgence. Nos soutiens ponctuels sont par ailleurs censés améliorer à long terme la situation des nécessiteux tout en favorisant leur effort personnel et prévenir ainsi la survenue de nouvelles situations critiques.

Nous ne souhaitons pas contribuer uniquement au financement des besoins de première nécessité, comme la nourriture, les vêtements, le logement et l'assistance médicale de base. L'existence d'un minimum social englobant également la participation à la vie sociale et l'insertion professionnelle est déterminante.

Nos interventions

Nous soutenons les personnes seules, les familles et les personnes faisant ménage commun, qu'elles aient besoin des aides du Secours d'hiver pour des raisons économiques, sociales ou autres. Nous apportons notre soutien direct en prenant en charge le paiement d'une facture, en versant des subsides financiers, ou bien sous la forme de dons en nature, de bons d'achats ou d'autres prestations appréciables en argent. Outre l'appui matériel que nous leur accordons, nous fournissons aux personnes des informations au sujet d'aides allant au-delà de nos propres possibilités d'assistance et les adressons à des organismes de conseil spécialisés.

Sous la forme d'aides indirectes, nous pouvons favoriser les projets d'autres organisations à but non lucratif et entités sociales qui contribuent à éviter les situations de détresse personnelle ou financière ou à les résoudre et à en atténuer les effets.

Nous sensibilisons la population à la pauvreté en Suisse. En diffusant des informations fondées et propres à susciter l'empathie, nous contribuons à faire comprendre les difficultés quotidiennes auxquelles sont confrontées les personnes en difficulté et à mobiliser la solidarité.

Notre manière de procéder

Le Secours d'hiver n'intervient qu'en Suisse. L'aide est apportée sur place, par nos organisations cantonales, ainsi qu'au niveau des districts et des communes, par nos responsables locaux.

Nous intervenons discrètement, rapidement et en toute simplicité, en garantissant la facilité d'accès à nos aides. La situation financière et personnelle des demandeurs fait l'objet d'une appréciation individuelle, les aides apportées sont donc fonction de la situation financière et personnelle des bénéficiaires. Nous avons à cœur de témoigner notre bienveillance. Nous nous occupons également de la pauvreté cachée.

Chaque fois que la possibilité se présente de collaborer judicieusement avec les institutions de l'Etat ou avec d'autres oeuvres d'entraide, nous la saisissons; nous voyons notre rôle comme celui d'un «dispositif antichute» intervenant avant l'aide sociale proprement dite. Nous ne nous substituons pas à la Confédération, aux cantons, aux communes ni aux oeuvres sociales privées, qui sont tenus par la loi, par les directives de la Conférence suisse des institutions d'action sociale ou par leurs statuts respectifs de remplir leurs propres obligations. Nous pouvons en revanche compléter leurs interventions de manière ciblée, suivant le principe de la complémentarité.

Nos collaboratrices et nos collaborateurs

Nous accomplissons nos devoirs dans une large mesure grâce au concours de collaboratrices et de collaborateurs travaillant à titre honorifique, engagés à plein temps ou à temps partiel, ainsi qu'avec l'aide de personnes de confiance auprès des services publics. Nous reconnaissons et favorisons l'engagement bénévole en tant que contribution importante à la vie de la société et de notre organisation. Les employé(e)s du Secours d'hiver soutiennent efficacement les collaboratrices et collaborateurs bénévoles et travaillant à titre honorifique en créant les conditions idéales pour leur permettre de parvenir au succès et à la satisfaction.

Nous sommes un employeur conscient de ses responsabilités. La collaboration entre notre organisation et les collaborateurs a lieu sur une base de dialogue. Nous comptons sur des collaboratrices et des collaborateurs motivés et qualifiés, qui fondent leur action sur les idées directrices du Secours suisse d'hiver. Nous travaillons dans une ambiance marquée par la collégialité, l'ouverture d'esprit et le respect réciproques. Au sein du Secours d'hiver, les missions s'accomplissent dans un climat où chacune et chacun se trouve à l'aise.

Nos finances et notre communication

Notre travail est financé par les dons, avec ou sans but défini, de personnes physiques ou morales, par des legs, grâce à des parrainages, par le produit de nos capitaux ainsi que par la vente d'insignes et d'articles divers. Au minimum une fois par année, nous organisons, dans toutes les régions de Suisse une collecte d'argent coordonnée à l'échelle nationale. Notre publicité en vue des appels de fonds se fait sous une forme empreinte de modestie, d'honnêteté et du souci d'économie. Nous entretenons des relations suivies avec nos donatrices et nos donateurs et nous respectons leurs vœux.

Par une communication sincère et claire, ainsi que par un comportement digne de confiance, nous mettons tout en oeuvre pour renforcer la réputation du Secours d'hiver. Nous informons régulièrement les donatrices et les donateurs, les autorités, les demandeurs ainsi que les autres entités d'aide sociale et spécialisées, de même que le public, sur le contenu et les résultats de nos actions. Nous garantissons la transparence de nos finances en publiant chaque année nos comptes de résultats, mais aussi un rapport d'activité très pertinent.

Adopté à l'occasion de l'assemblée des délégués du 21 novembre 2006 et applicable à l'ensemble des antennes du Secours suisse d'hiver. Modification de mise en page : janvier 2020.

Secours suisse d'hiver
Clausiusstrasse 45
8006 Zurich

Tél 044 269 40 50
info@secours-d-hiver.ch
secours-d-hiver.ch



Votre don en
bonnes mains.

Merci de votre don.
CCP 80-8955-1
IBAN CH68 0900 0000 8000 8955 1